

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 24 juin 2013
Séance du 7 juin 2013

22 Espace Matisse - participation financière des élèves des ateliers adultes sculpture et céramique pour les fournitures spécifiques

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER MM. LEGRAND, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

M. MONTES

Mme BASMAISON

M. BOUADDI

M. GRIMBERT

Mme DINGIVAL

Mme BOUKHELIF

Mme BARBETTE

M. MACHU

M. TAHI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme RIFFAULT

M. VARLET

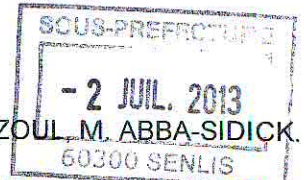
- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **37**

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

L'espace Matisse propose qu'une participation financière pour les fournitures soit demandée aux élèves des ateliers sculpture et céramique adultes. Jusqu'à ce jour, la Ville de Creil fournissait gracieusement aux élèves de ces ateliers la pierre et la terre. Par souci d'équité avec les autres ateliers de pratique artistique dont les élèves doivent acquérir le matériel à leurs frais, et afin d'éviter les abus, il apparaît normal de solliciter des élèves des ateliers sculpture et céramique adultes, une participation financière, à compter de septembre 2013.

La terre sera facturée en fonction du poids et la pierre en fonction du volume utilisé. Pour information, la pierre coûte 1 000 € le m3 et la terre cuite coûte 5 € le kilo.



maintenant !

Ainsi, il est proposé qu'un bloc de pierre de 0,08 m³ soit facturé 8,00 €.

Il est également proposé que la terre cuite soit facturée à son prix de revient à 5 € le kilo.

Il est entendu que pour les projets collectifs dont les créations sont destinées à rester à la ville, les matières premières seront fournies gratuitement par l'espace Matisse.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 7 juin 2013,

Vu les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 37

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1 : de demander une participation financière aux élèves des ateliers sculpture et céramique adultes de l'espace Matisse : soit 8,00€ le bloc de pierre de 0,08 m³ et 5,00 € le kilo de terre cuite,

Article 2 : d'autoriser la modification du règlement de l'Espace Matisse en ce sens,

Article 3 : d'imputer les recettes aux crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, 312/7062/CF

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **02 JUL. 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 2/07/13

et publication ou notification le 2/07/13

CREIL, le 2/07/13

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

